



Ventilation

ENTRETIEN DE LA VENTILATION

VENTE-CONSEIL • INSTALLATION • ENTRETIEN • MAINTENANCE • SAV

Déplacement gratuit à votre domicile

Enlèvement gratuit des pièces usées, selon votre choix (sauf éco-taxe en surplus, pour mise à la décharge)

Il est recommandé de réaliser un entretien complet de votre ventilation 1 fois / an par votre professionnel compétent, à minima tous les 3 ans

L'ENTRETIEN CORRECT DE VOTRE VENTILATION PERMET DE :

RESPIRER UN AIR SAIN DE BONNE QUALITÉ, dans votre habitation

- optimiser les capacités du système
- vérifier la sécurité de son fonctionnement
- conseiller sur l'utilisation optimale
- recommander sur l'entretien à effectuer / pièces à changer
- diminuer le bruit
- optimiser la qualité de l'air qu'elle insuffle dans la maison
- répondre à la réglementation d'entretien annuel

L'entretien annuel réalisé par votre professionnel qualifié, comporte des opérations spécifiques, au-delà du simple nettoyage réalisé par l'occupant

Mr laurent VIVIEN

2 A Rue des Champs de Bertin, 85640 Mouchamps

Téléphone : 02 51 66 28 68

Mail : laurentvivien85@orange.fr